

1. Le « Grand Siècle » ou Siècle de Louis XIV

■ Le classicisme français

> « C'est un temps digne de l'attention des temps à venir que celui où les héros de Corneille et de Racine, les personnages de Molière, les Symphonies de Lully et (puisqu'il ne s'agit ici que des arts) les voix des Bossuet, des Bourdaloue se faisaient entendre à Louis XIV, à Madame, si célèbre par son goût, à un Condé, à un Turenne, à un Colbert, et à cette foule d'hommes supérieurs qui parurent en tout genre. Ce temps ne se retrouvera plus, où un duc de La Rochefoucauld, l'auteur des maximes, au sortir de la conversation d'un Pascal et d'un Arnauld, allait au théâtre de Corneille. » Voltaire

2. Éléments biographiques : Florence, 1632- (Paris ?) 1687

Sénecé : « Un petit homme d'assez mauvaise mine et d'un extérieur fort négligé. De petits yeux bordés de rouge, qu'on voyait à peine et qui avaient peine à voir, brillaient d'un feu sombre qui marquait tout ensemble beaucoup d'esprit et beaucoup de malice ; enfin, sa figure entière respirait la bizarrerie. »

- Le Duc de Guise le ramène d'Italie « pour entretenir Mlle de Montpensier dans cette langue. » Il arrive en France en 1643 ou 46 comme garçon de chambre, jusqu'à la Fronde.

- Elève de Michel Lambert (son futur beau-père)

1652, se rallie au parti du Roi.

(16.03) 1653 « Compositeur de la musique instrumentale du Roi » (succède à Lazarini)

- dirige *Les 24 Violons du Roi* puis *les Petits violons* (16 puis 20).

- 1678, le *Mercurie Galant* le dira qu'il a été l'élève du « Charissimi ».

> 1661 : participe aux ballets royaux (poète officiel Bensérade), y introduit des scènes italiennes (cf 1656, *Psyché*).

Contempo : Lambert, Boesset, Cambefort/ Ballets de la Nuit, de Thétis, de la Galanterie du Temps.

1660 : Paix des Pyrénées > Fr. Cavalli (Vénitien) > *Serse* (entrées et ballet de Lully)

sera idem en 1662, pour *Ercole Amante*.

1661 = mort de Mazarin et naturalisation de Lully

(19.05) > « Surintendant et Compositeur de la Musique de Chambre du Roy » (succède à Cambefort)

(26.7) 1662 mariage avec la fille de Lambert, devient « Ecuyer »

1664-1671 > Intermèdes musicaux : *Le mariage forcé*, *Princesse d'Elide*, *Œdipe*, *L'Amour médecin*, *Le Sicilien*, *Georges Dandin*, *Mr de Pourceaugnac*, *Amants Magnifiques*, *Le Bourgeois Gentilhomme*

1664 : début de la collaboration avec Molière

1669 : Fondation de l'Académie Royale de Musique (avec Perrin, poète et Cambert, musique) cf *Pomone* de Cambert.

> Lully veut surpasser ce précédent.

1671 : Molière, Corneille et Lully : inventent la tragi-comédie avec *Psyché*, la musique de Lully annonce l'opéra.

- Il y introduit le récitatif cantabile (inspiré du récitar cantando mais non secco)

1672 : Faillite, réussit à faire emprisonner Perrin, évince Molière (1673) et M-A Charpentier puis rachète le privilège pour ne travailler qu'avec Quinault, Vigarani (décors) et Beauchamps (chorégraphe) (à ses ordres).

1673 : 1^{ère} Tragédie Lyrique : CADMUS ET HERMIONE

(mort de Molière, 1622-1673)

- s'installe au Palais-Royal (la troupe de Molière est expulsée).

1674 : ALCESTE

« On répète souvent la symphonie (d'Alceste),... c'est une chose qui passe tout ce qu'on a jamais ouï. Le Roi disait l'autre jour que s'il était à Paris quand on jouera l'opéra, il irait tout les jours, le mot vaudra 100 mille livres à Baptiste. »

« L'opéra est un prodige de beauté, il y a déjà des endroits qui ont mérité mes larmes ; je ne suis pas seule à ne pouvoir les retenir ; l'âme de Mme de Lafayette en est alarmée. » Mme de Sévigné. - Cabale de La Fontaine, Racine, Boileau

1673	CADMUS ET HERMIONE	1 ^{ère} Tragédie Lyrique
1674	ALCESTE	
1675	Thésée	
1676	Atys	
1677	Isis	
1678	Psyché	
1679	Bellérophon	
1680	Proserpine	(retour de Quinault)
1681 : rien	Nommé « Monsieur l'Ecuyer du Roi et secrétaire »	/ 1 ^{ères} danseuses femmes sur scènes
1682	Persée	
1683	Phatéon	
1684	Amadis	
1685	Roland	+ <i>L'Idylle de la Paix</i> / Fête de Sceaux, paroles de Racine
1686	Armide	

1687 : meurt des suites d'une blessure infectée (légendaire coup de canne d'orchestre alors qu'il dirigeait un Te Deum pour la guérison du Roi).

Caractéristiques du langage lullyste :

Origines : - opéras italiens qui ont été représentés à la Cour d'Henri IV et de Louis XIII (*Orfeo* de Rossi, *Serse* et *Ercole Amante* de Cavalli par ex.)
- l' Air de Cour français (cf époque Henri IV et Louis XIII)

Eléments essentiels : LE VERBE et LE GESTE

1. +++ : Tout est subordonné à la **compréhension du texte** et donc à la langue et son accentuation.
> cf Lully : « Mon récitatif n'est fait que pour parler » (il va écouter la Champmeslé, actrice tragédienne pour ses accentuations)

> D'Alembert : « La musique n'est et ne doit être qu'une traduction des paroles qu'on met en chant. »/
Ch. De Brosses : « Le chant n'est qu'une espèce de voix outrée. »

2. **l'expressivité** prime et donc **les affects** (la colère, le désespoir, la folie, ...)

3. importance de **la danse** (passion française : Louis III /XIV dansent).

4. utilisations des **machines** sur la scène, importance décors : effets, spectacle.

Sujets : MYTHOLOGIQUES : doit rester vraisemblant mais n'exclut pas le MERVEILLEUX et le SURNATUREL.

- svt histoires d'amour cruelles, péripéties (au sens Aristote) : retournement de situation spectaculaires.

- fin morale et si possible heureuse.

- scènes caractéristiques : envoûtements, de sommeil, de rêve, de folie...

ECRITURE MUSICALE

AIRS / ARIOSO : - formes non rigides / LA VIRTUOSITE NE PRIME PAS.

- prob : proche du récitatif (cf : un italien attendra tout l'opéra qu'il y est un air...).

RECITATIF : - déclamation à la française, acpt B.C clavecin ou orch.

- bcp de chgt de mesures, syncopes, contretemps, rythmes pointés

- aspect italien : cf introduction orchestrale en style concertant.

CHEURS : - écriture à 5 voix / verticale –

- retour structurels (pas forcément ritournelles, ms + reprises)

- nombreux, rôle essentiel

- rôle dramatique

ORCHESTRE :

- unification des coup d'archets

- cordes écriture à 5 parties

- nbreux instr. à vents (flûtes bec/ traversières), anches, trpettes

- timbales

- utilisation des sourdines + effets : vents, tempêtes

- indication des nuances.

ARCHITECTURE DE LA TRAGÉDIE LYRIQUE :

Ouverture / Prologue/ ouverture (bis) + 5 ACTES (chacun a un ballet)+ grande pièce finale (Chaconne ou Passacaille).

Ouverture : (« à la française » = Lent- Vif – lent) - Grave/ rythme pointé- fugué – bis grave. Le prologue a pour fonction l'hommage au Prince ou au Roi.

Citations :

Ordonnance du 17 Août 1684 :

« Ordonnance portant défense d'établir des opéras dans le Royaume, sans la permission du Sieur Lully. A Versailles, le 17 Août 1684, De par le Roy.

Sa Majesté voulant que le Sieur Lully puisse paisiblement jouir du privilège qui lui a été accordé par les lettres patentes du mois de mars 1672 pour l'établissement de l'Académie Royale de Musique, (avec ?) défense à toutes personnes d'établir des opéras dans quelques lieux du Royaume que ce puisse être, sans la permission dudit Sieur de Lully et comme par plusieurs ordonnances notamment par celle du 27 juillet 1682. Elle a fait défenses à ces Comédiens Français et Italiens, de se servir d'aucunes voix externes pour chanter dans leurs représentations ni de plus de deux voix d'entr'eux. Comme aussi d'avoir un plus grand nombre de violons que six, ni de se servir d'aucun danseurs dans leurs représentations : Et étant informée que les Troupes qui jouent la Comédie dans les Provinces font plusieurs contraventions audits privilèges, Sa Majesté en confirmant la dite ordonnance du 27 juillet 1682... »

La Fontaine :

« Mais que l'heureux Lulli ne s'imagine pas
Que son mérite seul fasse tout ce fracas
Si Louis l'abandonne à ce rare mérite
Il verra si la ville et la Cour ne le quittent. »

Colbert : « Le Roi ne peut se passer de cet homme-là »

1705, Le Cerf de la Viéville : « Lorsqu' Armide s'anime à poinarder Renaud endormi, dans la dernière scène de l'acte II, j'ai vu vingt fois tout le monde saisi de frayeur, ne soufflant pas, demeurer immobile, l'âme tout entière dans les oreilles et dans les yeux, jusqu'à ce que l'air de violon qui finit la scène donnât permission de respirer, puis respirant là avec un bourdonnement de joie et d'admiration... »

Prologue d'Armide, Allégories de La Sagesse et la Gloire :

- La Sagesse :

« Suivons notre héros ; que rien de nous sépare ; Il nous invite aux jeux qu'on lui prépare : Nous y verrons Renaud, malgré la volupté, Suivre un conseil fidèle et sage ; Nous le verrons sortir du Palais enchanté, Où par l'Amour d'Armide, il était arrêté, Et voler où la Gloire appelle son courage. Le grand Roi, qui partage entre nous ses désirs, Aime à nous voir, même dans ses plaisirs. »

- La Gloire :

« Que l'éclat de son nom s'atende au bout du monde, Réunissons nos voix ; Que chacun nous réponde. »

- La Gloire et la Sagesse :

« Chantons, chantons la douceur de ses lois, Chantons, chantons ses glorieux exploits... »

###